



## LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

### Aux représentant-e-s des médias

La directrice de l'Education a convié les médias à partager un repas dans le cadre du projet pilote « Les Tables de midi »

### **Une Table de midi pour les 8 à 12 ans !**

**Poursuivant sa volonté d'établir un dialogue privilégié avec les médias sur les thèmes politiques dont elle a la responsabilité, la directrice de l'Education de la Ville de Neuchâtel a abordé ce jour lors d'une conférence de presse le défi de l'accueil parascolaire. Défi parce que répondre à une demande qui va croissant tout en respectant les contraintes légales, budgétaires, spatiales et de personnel demande de faire preuve de créativité.**

Avec « Les Tables de midi », une action lancée à la rentrée scolaire d'août dernier, la Ville de Neuchâtel offre un espace adapté aux enfants de 8 à 12 ans. Ce projet pilote est destiné aux élèves du cycle 2 du collège de la Promenade qui peuvent ainsi prendre leurs repas et leur pause de midi à l'Hôtel des Associations. La conseillère communale Christine Gaillard a salué la fructueuse collaboration avec l'Hôtel et son Espace des Solidarités, qui fournit les repas.

Cette innovation répond à une demande, 24 places ont été « libérées » à la structure d'accueil le « Scoubidou », au profit des plus jeunes élèves. Elle a en outre permis de supprimer la liste d'attente dans le bassin scolaire de la Promenade. Christine Gaillard n'a pas caché son souhait de pouvoir créer des « Tables de midi » pour chaque structure existante afin de permettre aux jeunes et moins jeunes élèves de trouver plus facilement une place d'accueil appropriée. Un des défis majeurs sera de trouver des lieux appropriés, proche des collèges et avec l'infrastructure spécifique.

La loi portant modification de la loi sur l'accueil des enfants, qui doit encore être traitée par le Grand Conseil, va également dans ce sens. Elle prévoit en effet 3 niveaux d'accueil: en crèche pour les enfants de 0 à 4 ans ; en accueil parascolaire pour les élèves de 4 à 12 ans, avec des tables de midi pour ceux du cycle 2.

Autant dire que la Ville poursuivra sa politique en faveur des familles, car la satisfaction des parents, le bien-être des enfants et la situation financière des familles en dépendent. Et la volonté de la Ville est celle-là, a conclu Christine Gaillard.

Neuchâtel, le 30 octobre 2014

Direction de l'éducation

#### Renseignements complémentaires:

**Christine Gaillard, directrice de l'éducation**  
tél. 032 717 74 02

**Charlotte Nilsson, cheffe du service de l'accueil de l'enfance,** tél. 032 717 74 40